

VOUS RENCONTREZ  
DES DIFFICULTÉS DANS  
VOTRE VIE PROFESSIONNELLE  
OU PERSONNELLE ?

Prenez rendez-vous à **l'Espace d'Accueil et d'Écoute** pour  
en parler en toute confidentialité avec un(e) psychologue,  
en téléphonant au :

**EAE de Seine-et-Marne**

01 60 65 45 98

Les entretiens ont lieu au  
50 boulevard Antoine Giroust  
77600 Bussy-Saint-Georges  
sur rendez-vous uniquement

**EAE du Val-de-Marne**

0 820 825 878

Les entretiens ont lieu au  
6 rue Claude Nicolas Ledoux  
94000 Créteil  
sur rendez-vous uniquement

**EAE de Seine-Saint-Denis**

06 73 12 09 38

(Répondeur)

01 48 50 57 26

Les entretiens ont lieu au  
1 avenue Youri Gagarine  
93000 Bobigny

**Ou**

8 avenue Walwein  
93100 Montreuil  
sur rendez-vous uniquement

Pour tout renseignement :

[reseapas77@mgen.fr](mailto:reseapas77@mgen.fr)  
[reseapas94@mgen.fr](mailto:reseapas94@mgen.fr)  
[reseapas93@mgen.fr](mailto:reseapas93@mgen.fr)



## Les réseaux Prévention Aide et Suivi dans l'académie de Créteil

A la suite de la signature d'un accord-cadre entre les ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et la MGEN, renouvelé en 2014, des Réseaux Prévention Aide et Suivi (Réseaux PAS) ont été mis en place. Les Réseaux PAS viennent en complémentarité des dispositifs existants dans l'académie de Créteil.

Pilotés et financés par l'Éducation nationale et la MGEN, leur objectif est de mettre en œuvre des actions de prévention des risques professionnels et de promotion de la santé au travail.

**Tout personnel du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de l'académie, en activité, adhérent ou non à la MGEN, peut en bénéficier.**

### Les réseaux PAS peuvent mettre en oeuvre trois types d'actions :

#### ▣ Une écoute individualisée

Des Espaces d'Accueil et d'Écoute (dits EAE) existent dans chaque département.

Lieux neutres d'écoute et de parole où la confidentialité est garantie, les personnels de l'académie peuvent, à leur demande, y rencontrer un(e) psychologue en entretien individuel, dans le respect de la vie privée et du secret professionnel.

Ce ne sont pas des lieux de soin. Le nombre d'entretiens y est limité à trois. Des réponses immédiates sont apportées à chaque situation et si nécessaire, la personne peut être orientée vers des ressources adaptées.

#### ▣ Des groupes de réflexion thématiques

En complément des entretiens individuels, des groupes de parole et d'échanges peuvent être proposés, autour de thèmes préalablement définis en fonction des besoins et validés conjointement en *comité de pilotage académique*.

Mobilisant les ressources de chacun, ils offrent un cadre facilitant l'expression tout en valorisant la mutualisation des pratiques entre les participants.

#### ▣ Des actions de formation

Des ateliers, des conférences et/ou des formations sont également organisés, axés sur la prévention par exemple des troubles de la voix, des risques psycho-sociaux et des troubles musculo-squelettiques (TMS).

Des formations à initiative locale sont également possibles.

**Renseignements complémentaires sur les sites académiques et auprès des sections départementales MGEN.**